



Association pour  
la préservation  
du lac Magog

INFOLETTRE JUILLET 2024

L'ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DU LAC MAGOG  
change de nom et de logo !

Depuis l'Assemblée générale spéciale du 8 juin 2024, le nom de l'association est maintenant :

**ACTION LAC MAGOG**

Le 8 juin dernier l'Association pour la préservation du lac Magog (APLMagog) tenait une **Assemblée générale spéciale (AGS)** qui avait pour but d'expliquer la démarche de réflexion qui a amené les membres du Conseil d'administration (CA) à proposer un nouveau nom pour l'Association : **ACTION LAC MAGOG**.

Les membres présents ont unanimement accepté cette nouvelle appellation.

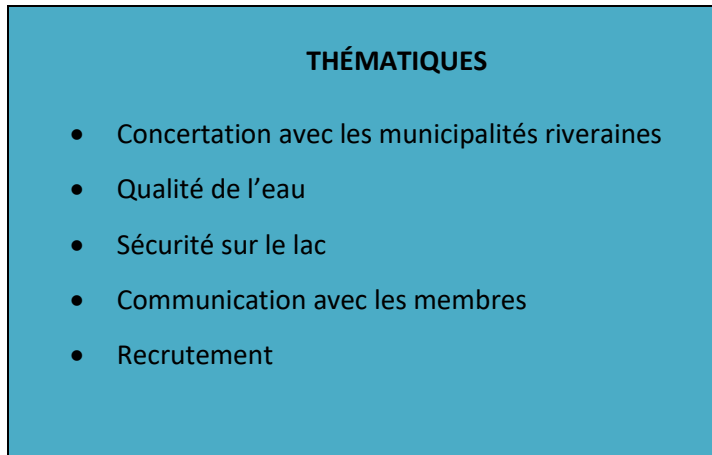
Cette proposition fait suite au travail d'un comité mandaté par le CA. Après plus de 50 ans d'existence, l'Association a jugé pertinent de mettre à jour son image. Une démarche de consultation à laquelle plusieurs membres de l'association ont participé ; nous les remercions. Cette nouvelle dénomination se présente dorénavant avec le logo suivant:



Le nouveau site Web, revampé avec ses nouvelles couleurs, suivra sous peu. Nous vous tiendrons au courant.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 8 juin 2024

L'Assemblée générale spéciale a été suivie par l'Assemblée générale annuelle (AGA) durant laquelle les membres du conseil d'administration ont présenté, comme il se doit, le Rapport des activités de l'année en lien avec les grandes thématiques du Plan triennal 2023-2026 :



Le président a rappelé les valeurs sur lesquelles se basent les actions de l'Association, à savoir :

- La **vigilance**, par le suivi régulier des études scientifiques traitant de la préservation de la qualité du plan d'eau
- La **concertation et la collaboration**, par sa participation aux activités qui ont comme objectif la protection des milieux aquatiques en général et du lac Magog et ses tributaires en particulier
- La **rigueur** dans les travaux effectués, et dans la communication de leurs résultats

Il est important de noter que nos prochaines communications seront conditionnées par de nouvelles obligations légales reliées à la **Loi sur la protection des renseignements personnels (Loi 25)**. Ainsi, les personnes qui ne sont pas membres en règle devront obligatoirement s'abonner à notre infolettre (sur le site Web), signifiant ainsi leur autorisation à recevoir de nos nouvelles. La présente Infolettre est donc la dernière en format « papier » que nous enverrons aux personnes qui ne nous ont pas fourni leur adresse électronique.

Bientôt, les non-membres recevront aussi le lien pour accéder à la page Web de **ACTION LAC MAGOG**.

Ce sera alors le moment de vous abonner à l'Infolettre de l'association, et par le fait même, l'occasion de consulter les nombreuses informations mises à jour régulièrement.

Adresse postale : **ACTION LAC MAGOG, C.P. 161, Sainte-Catherine-de-Hatley, QC, J0B 1W0**

Courriel : [information@aplmc.ca](mailto:information@aplmc.ca) (jusqu'à nouvel ordre)